

# ARC infos

Journal de l'Agglomération de la Région de Compiègne / N°5

ARMANCOURT ■ BIENVILLE ■  
CHOISY-AU-BAC ■ CLAIROIX ■  
COMPIEGNE ■ JANVILLE ■  
JAUX ■ JONQUIERES ■ LA CROIX-  
SAINT-OUEN ■ LE MEUX ■  
MARGNY-LES-COMPIEGNE ■  
SAINT-JEAN-AUX-BOIS ■ SAINT-  
SAUVEUR ■ VENETTE ■ VIEUX-  
MOULIN

AVRIL 2006

## Sommaire

### EN BREF

- Les TIC roulent au Diester®
- Un nouveau rendez-vous pour les entreprises :



- La balade des chevaux heureux p 2

### EDITO p 3

### URBANISME

- Projet de cœur d'agglomération : le bilan de la concertation p 4, 5 et 6

### EMPLOI

- Une 2<sup>ème</sup> chance pour les jeunes en difficulté
- Mission locale : démarches simplifiées pour les 16-25 ans p 7

### UNE COMMUNE

- Vieux-Moulin, un charmant village forestier, touristique et actif p 8 et 9



### ENVIRONNEMENT

- Assainissement pour tous p 10

### CALENDRIER p 11 et 12

Projet de cœur  
d'agglomération :  
le bilan de la  
concertation



## Les TIC roulent au Diester®

Les nouveaux autobus des transports intercommunaux (TIC) de l'Agglomération de Compiègne arborent un autocollant indiquant qu'ils roulent désormais au Diester®. En retenant ce carburant issu de la transformation d'huiles

ceux roulant au gazole pur.

Le Compiégnois est aujourd'hui un pôle de développement majeur en matière de biocarburants et l'un des trois plus importants sites de production en France avec l'usine Robbe-Novance de Venette.

Pour marquer le passage au Diester® des TIC, l'ARC a organisé un jeu-concours dans les bus, du 27 février au 11 mars, en partenariat avec Robbe-Novance, CFTI, Acary, Le Majestic, et Mercedes. Les lauréats ont gagné un voyage pour deux personnes en Espagne ou des places de cinéma. Résultats dans notre prochain numéro.

Un concours de dessin est également organisé à l'intention des classes de CM1-CM2 de l'agglomération qui ont jusqu'au 15 avril pour participer. La classe gagnante se verra offrir un voyage pédagogique qui lui permettra de visiter l'usine Mercedes de Ligny-en-Barrois où sont fabriqués les autobus utilisés par les transports intercommunaux. Le dessin retenu sera affiché à l'arrière des bus.

Renseignements au service communication de l'ARC : 03 44 40 76 00

végétales, les élus de l'ARC ont fait le choix de la protection de l'environnement.

Le secteur du transport, grand consommateur d'énergie, est en effet une des premières sources des émissions de gaz à effet de serre, cause essentielle du changement climatique.

Les véhicules roulant avec du Diester® en mélange à 30%, comme c'est désormais le cas des autobus de l'Agglomération de la Région de Compiègne, réduisent de 23% leurs émissions de gaz à effet de serre, par rapport à



## Un nouveau rendez-vous pour les entreprises



L'Agglomération de la Région de Compiègne et l'Université de Technologie de Compiègne organisent en partenariat une série de rendez-vous mensuels thématiques destinés aux entreprises, intitulés les réveils de l'innovation. Ces petits déjeuners sont des lieux d'échanges pour les entreprises qui peuvent ainsi se découvrir des complémentarités, des intérêts ou des marchés communs.

Le 9 mars dernier, le premier petit-déjeuner avait pour thème "L'UTC au cœur d'une technopole : des compétences pour les entreprises" et avait pour objectif de faire connaître les possibilités de collaboration entre l'université et les entreprises. Le prochain rendez-vous aura lieu jeudi 6 avril et aura pour thème "Des PME-PMI exportent en Chine".

Renseignements au service économie de l'ARC : 03 44 40 76 40

Inscriptions ILC Pôle technologique : 03 44 23 45 10  
ilc-congres@utc.fr

## La balade des chevaux heureux

Les gendarmes à cheval vont désormais pouvoir assurer la sécurité de toute la forêt de Compiègne. L'ARC vient en effet de financer l'achat d'un van destiné à leurs chevaux. Il facilitera leurs déplacements dans tout le massif forestier. Il a été remis à la brigade le 11 mars dernier au Carrefour Royal.



Un nouveau van pour la gendarmerie



## Une décision exceptionnelle du Premier Ministre

**E**n 2010 l'agglomération compiénoise comptera quatre ponts au lieu de deux aujourd'hui. Le pont Solférino sera doublé par le nouveau pont urbain autour duquel s'organise le projet de cœur d'agglomération. Le pont de la rocade sud sera doublé par le pont de la rocade nord-est.

Le Premier Ministre, Dominique de Villepin, vient de m'adresser un courrier qui donne à ce dernier ouvrage une accélération décisive.

Dans le cadre du plan de relance mis en place par le gouvernement, l'Agence de Financement des Infrastructures de Transport de France (AFITF), financée notamment grâce à la privatisation des autoroutes, va apporter un concours exceptionnel à différents grands projets.

La rocade nord-est est au nombre de ceux-ci.

Ainsi que le précise dans sa lettre le premier Ministre « l'Etat a inscrit en 2006 les crédits nécessaires au lancement de la déviation de Compiègne. Ces crédits permettront, en tenant compte de la participation financière de l'agglomération, de lancer cette opération en 2006 ».

Sur les cinquante millions que coûtera le viaduc de la rocade nord-est, l'Etat en apporte 38, soit 77,5 %, et l'ARC 11 (22,5%).

Cette réalisation qui est tout à fait déterminante pour le devenir de notre agglomération va pouvoir s'engager sans tarder, l'ensemble des acquisitions foncières ayant été réalisées par l'intercommunalité et le dossier technique étant bouclé.

La décision du Premier Ministre va dans le sens de l'intérêt général, le nôtre comme celui du Département et de la Région. Ceux-ci pourront ainsi consacrer à d'autres initiatives les sommes qu'ils auraient consacrées au financement de la rocade nord-est dans le Contrat de plan Etat-Région.

C'est à la fois un aboutissement et un commencement. L'achèvement du contournement de Compiègne était inscrit au contrat de plan 1994-98, puis à l'avenant au contrat de plan 2000-06. Aujourd'hui, c'est le schéma de circulation de toute l'agglomération qui est à la veille d'être transformé par le doublement quasi simultané de nos ponts sur l'Oise.

**Philippe MARINI**

*Président de l'Agglomération de la Région de Compiègne*

*Sénateur de l'Oise*

*Maire de Compiègne*



# Projet de cœur d'agglomération : le bilan de la concertation

La réunion publique à Margny le 19 janvier 2006 (de droite à gauche) : François-Michel Gonnot, Député et 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire de Compiègne, Michel Foubert, Adjoint au Maire de Compiègne et Président du comité de pilotage du Projet du cœur d'agglomération, Renza Fresch, Maire de Venette et Vice-Présidente de l'ARC, Philippe Marini, Maire de Compiègne et Président de l'ARC, Bernard Hellal, Maire de Margny-lès-Compiègne et Vice-Président de l'ARC, Nathalie Hébert et Laurent Bécard, consultants.

**Entre le 12 novembre et le 22 janvier, quelque 2 300 personnes ont découvert, à Compiègne, Margny-lès-Compiègne et Venette, le projet de cœur d'agglomération et les différentes hypothèses d'aménagement autour du 2<sup>ème</sup> pont urbain. Une étape importante pour un projet d'envergure.**

## La concertation

L'exposition présentée dans ces trois communes s'organisait autour d'une maquette qui attirait tous les regards. Elle permettait en effet très facilement d'imaginer la façon dont seront mises en valeur les deux rives de l'Oise au débouché du futur pont. Sur un cahier mis à leur disposition, les visiteurs ont pu écrire leurs remarques et leurs questions. L'exposition est toujours visible en ligne sur le site de l'ARC [www.agglo-compiegne.fr](http://www.agglo-compiegne.fr).

Deux réunions publiques ont été organisées. La première s'est tenue le 9 novembre à l'amphithéâtre du centre de transfert de l'UTC. Elle a réuni plus de 300 personnes et a donné lieu à un débat général sur le projet.



La réunion publique à Margny-lès-Compiègne le 19 janvier, ci-dessus, et l'exposition à l'église Saint-Pierre des Minimes, à droite.

La deuxième s'est déroulée sur la rive droite le 19 janvier à Margny-lès-Compiègne et a rassemblé plus de 150 personnes. Le débat avec les riverains, notamment ceux qui habitent à proximité de la RN31 et du quai de l'Ecluse, a montré l'importance de ce projet pour le devenir de ce secteur.



## Le bilan

Plus de 160 personnes ayant visité l'exposition ont donné par écrit leur avis sur le projet. De nombreux éléments ont rencontré un assentiment général, certaines questions restent posées et des solutions devront être trouvées. Tour d'horizon.

## Ce qui est acquis

### Un projet pour le cœur d'agglomération

C'est la notion même de projet de cœur d'agglomération qui a séduit les visiteurs.

L'idée que le cœur d'une agglomération de 72 000 habitants ne peut se limiter au centre historique de Compiègne, que la rive opposée de l'Oise doit et peut être mise en valeur. Que les anciens faubourgs de la rue de Beauvais avec leurs garages et leurs entrepôts constitueront demain un vrai quartier animé et agréable. Le futur pont urbain sera le moyen de cette transformation en le rendant plus facile d'accès.

Le nouveau quartier, construit à son extrémité côté Margny, sera à l'échelle de ceux qui l'entourent avec des logements, des bureaux, des commerces. Les bords de l'Oise, le quai de l'Ecluse, aujourd'hui délaissés, deviendront un lieu de promenade. On y trouvera aussi des terrasses de café ou de restaurant. La RN 31 cessera d'être une route nationale en pleine ville. Côté Compiègne, des aménagements seront aussi réalisés. Les images qui ont été proposées du futur cœur d'agglomération sont des exemples qui démontrent les possibilités de transformation de ce secteur.

### Un pont urbain

Ceux qui se demandaient ce que serait le pont sont rassurés : il n'est pas question de viaduc autoroutier ni de pénétrante urbaine. Il s'agit simplement de relier deux rues, la rue du Port-à-Bateaux côté Compiègne, la rue de Beauvais côté Margny. Le pont n'aura qu'une voie dans chaque sens, plus une voie centrale pour tourner.

### La circulation

Les visiteurs ont pu mesurer l'impact du projet sur la circulation et constater qu'avec la construction quasi



simultanée de la rocade nord-est qui achèvera le contournement de Compiègne, le nombre de véhicules n'augmentera pratiquement pas. Seuls deux secteurs précis verront davantage de voitures : le bas de la rue du Port-à-Bateaux et une partie de la rue de Beauvais. Sur d'autres secteurs, elle diminuera même. L'impact du nouveau plan de circulation sur les rues Saint-Lazare et Carnot à Compiègne, pourtant proches du pont, sera nul. On ne verra pas un afflux de véhicules dans le cœur d'agglomération.

Les visiteurs apprécient le fait qu'il ne sera plus possible de traverser de part en part le centre historique. Ce qui ne veut pas dire, bien sûr, qu'on ne pourra plus s'y rendre en voiture soit parce qu'on y habite soit pour y faire ses courses. La diminution du nombre de véhicules permettra d'y créer des « zones 30 » (où la vitesse sera limitée à 30 km heure) et d'accorder une plus grande place aux piétons, badauds et chaland, aux vélos et aux bus, perspective largement souhaitée dans les remarques écrites.

### Place aux piétons

Trois largeurs de pont étaient proposées. C'est la plus importante qui a eu la préférence des habitants. A leur demande, la chaussée réservée aux voitures sera séparée (par exemple par un muret) de la chaussée réservée aux piétons et aux personnes à mobilité réduite et sera aussi large qu'elle. Ainsi celles-ci ne seront pas gênées par les pots d'échappements ni par la circulation des voitures.

### Et aussi :

Plusieurs points concernant l'aménagement de la RN 31 (rues de Beauvais, de Clermont et Maréchal Leclerc), ont encore fait l'objet d'un accord général des habitants :  
- la création de nouveaux carrefours

pour réduire la vitesse des voitures.  
- l'ouverture d'accès vers l'Oise et des points de vue sur la rivière,  
- le projet d'élargir et d'améliorer les trottoirs, d'en créer là où ils n'existent pas, de planter des arbres, d'empêcher le stationnement sauvage.



## Le plan de circulation

Une réunion a également eu lieu avec les commerçants de Compiègne. Tous les participants sont tombés d'accord sur le nouveau dynamisme que le projet apportera au centre historique. Ils ont demandé que le plan de circulation soit affiné, l'objectif général étant de libérer le centre historique des véhicules qui ne font que le traverser.

Commerçants ou non, les visiteurs de l'exposition et les participants aux différentes réunions ont reconnu le bien fondé de cet objectif qui permettra de créer des zones à vitesse limitée (zones 30) et des rues piétonnes ou semi-piétonnes au centre.



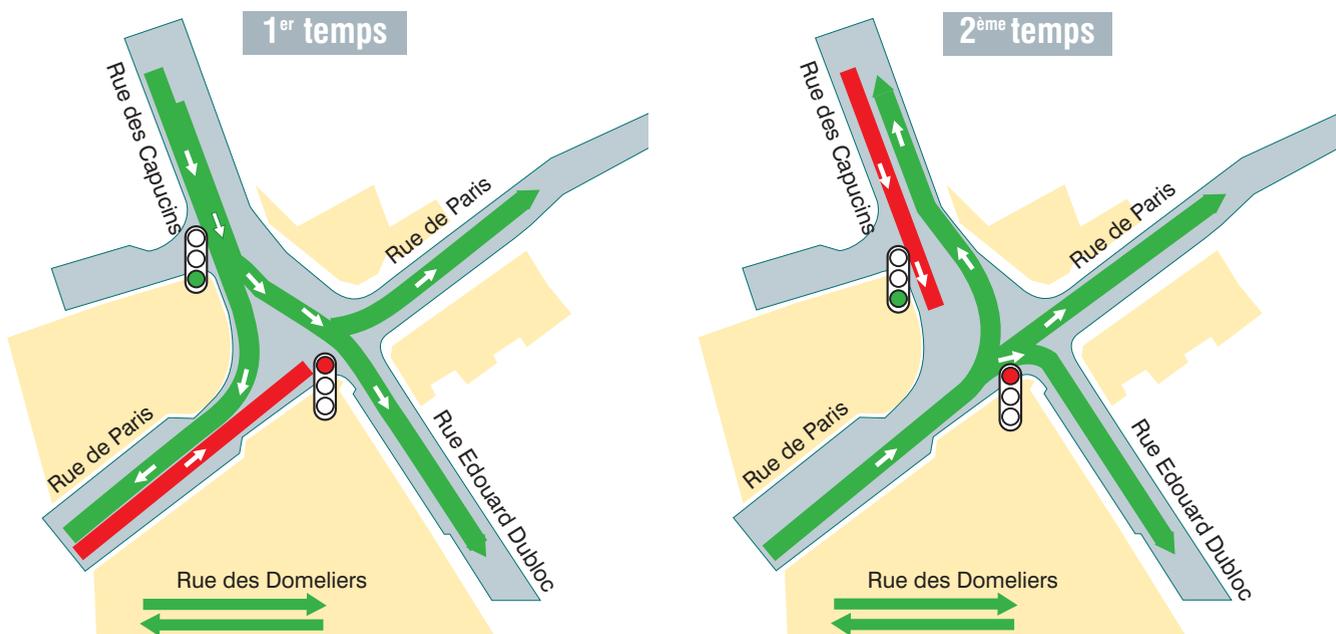
## Ce qui reste à préciser

### Rue du Port-à-Bateaux

L'augmentation de la circulation prévue dans le bas de la rue du Port-à-Bateaux a entraîné deux interrogations. La première concerne l'UTC : le bruit ne va-t-il pas gêner les cours ? Les étudiants

pourront-ils traverser facilement la rue pour se rendre au restaurant universitaire ? Ces différents points seront étudiés avec l'UTC au moment de l'aménagement de la rue du Port-à-Bateaux (qui sera élargie) et dans le cadre de la réhabilitation et de l'extension sur place du site Benjamin Franklin. Des doubles vitrages peuvent être prévus.

La seconde interrogation concerne la fluidité de la circulation au carrefour des rues des Capucins, de Paris, et Dubloc. Comme le montre le schéma, ci-dessous le passage des voitures se fera en deux temps et non plus en trois comme actuellement. Les voitures pourront passer plus rapidement.



Le projet d'aménagement du carrefour rue des Capucins / rue Dubloc / rue de Paris à Compiègne : les voitures passeront en deux temps au lieu de trois aujourd'hui. La rue des Domeliers sera mise à double sens entre la place de l'Hôpital et la rue Dubloc.



### Et le quartier de La Prairie ?

Le quartier de La Prairie à Venette est très proche du nouveau quartier au débouché du pont côté Margny. L'accès, réservé aux piétons et aux cyclistes, qui relie le Chemin Noir à la rue de Beauvais en passant sous la voie ferrée sera amélioré en même temps que seront construits le pont et le nouveau quartier. En ce qui concerne les voitures, les élus de

l'agglomération ont décidé que ce sujet serait étudié lors de l'étude sur l'aménagement de la 2<sup>ème</sup> phase de La Prairie. Ils sont tombés d'accord sur la construction d'une trémie entre la RN 31 et La Prairie. Elle prolongera le pont en évitant la création d'une liaison directe avec la RN 1031. Ceci pour ne pas augmenter la circulation traversant La Prairie vers la RN 1031 ou en provenance de celle-ci.

### Concertation (à suivre...)

Les visiteurs de l'exposition ont donné leur avis sur la démarche de concertation et la façon dont elle a été organisée. Une très grande majorité a salué la qualité des études qui ont servi de base à l'exposition et celle de l'exposition elle-même.

Plusieurs personnes ont demandé quelle suite allait être donnée à cette concertation. Les différentes remarques formulées sont prises en compte pour la préparation du concours qui désignera l'architecte du pont. Ce concours est lancé au printemps. Le projet retenu sera présenté, probablement en septembre-octobre 2006. L'enquête publique sur le projet est prévue en 2007. La concertation se poursuivra également à propos du plan de circulation, des aménagements prévus aux débouchés du pont sur les deux rives et sur la requalification de la RN 31.





# Une 2<sup>ème</sup> chance pour les jeunes en difficulté

## ■ Un nouvel élan pour le plateau de Margny

La création du centre Insertion-Défense assurera la continuité de l'utilisation de bâtiments en excellent état et parfaitement adaptés à cet usage.

Les surfaces du plateau de Margny, dont le site du 6<sup>ème</sup> RHC, seront réservées notamment pour des activités à vocation économique, tout en maintenant l'activité d'aviation légère et de loisirs.

**Le 6<sup>ème</sup> Régiment d'Hélicoptères de Combat, installé sur le plateau de Margny, sera dissous mi-2007.**

**Le 11 novembre dernier, le Ministre de la Défense, Mme Michèle Alliot-Marie, a annoncé la création d'un centre Insertion Défense sur une partie du site. Le programme "Insertion-Défense" est destiné à aider des jeunes en très grande difficulté scolaire et personnelle.**

Les Centres Insertion-Défense sont destinés à des jeunes de 18 à 21 ans sans diplôme, tous volontaires.

Le centre de Margny en accueillera 500 pour des stages de 6 à 24 mois. Ils seront encadrés par 250 à 300 cadres ou enseignants, issus de l'armée ou détachés de l'Education Nationale. Les jeunes seront nourris et logés, et percevront 300 € par mois.

La formation comporte 4 modules : formation civique, lecture écriture et

calcul, premiers secours et formation professionnelle.

Des compléments pourront être enseignés aux volontaires comme l'informatique, l'apprentissage de l'anglais et le permis de conduire. Le sport prendra une part importante du programme.

Le programme Insertion-Défense donnera à des jeunes au parcours parfois chaotique une nouvelle chance de trouver leur place dans la société

en se formant pour trouver un travail. L'intérêt de ce projet pour le Compiégnois est également économique puisqu'il représente la création de plusieurs centaines d'emplois. Les entreprises locales pourront nouer des liens de partenariat avec l'EID (Etablissement Insertion Défense).

Si vous souhaitez devenir stagiaire d'un centre Insertion-Défense, composez le numéro gratuit 08 00 74 04 70.



## Mission locale : démarches simplifiées pour les 16-25 ans

Par convention signée le 2 mars, le Conseil Régional de Picardie délègue à la Mission Locale du Pays Compiégnois et du Pays des Sources ses missions de conseil en matière de formation professionnelle.

Les jeunes de 16 à 25 ans s'adressent maintenant à la Mission Locale pour les informations sur les formations mises en place par le Conseil Régional que l'AREAF

(Association Régionale des Espaces d'Accueil pour la Formation) leur donnait auparavant dans ses Points Relais Conseil. **Pour tous leurs projets emploi-formation, la Mission Locale centralise maintenant les informations dont ils peuvent avoir besoin et les orientera si besoin est.**

La Région apporte un soutien financier pour la délégation de cette mission.

### Mission Locale

3 rue de l'Anthémis  
à Compiègne

Tél : 03 44 36 34 44

Fax : 03 44 36 34 40

[missionlocale.compiegne@wanadoo.fr](mailto:missionlocale.compiegne@wanadoo.fr)

Ouverte du lundi au vendredi  
9h-12h30/14h-17h30



# Un charmant village forestier, touristique et actif

Eugénie de Montijo, épouse de Napoléon III, fit construire le pavillon qui porte son nom pour guetter le retour de la chasse de son impérial époux.

**Dernière étape alphabétique de notre tour de l'agglomération, Vieux-Moulin est un village typiquement forestier, situé dans la forêt domaniale. Le village et son hameau, le Vivier Frère-Robert, accueillent régulièrement touristes et nouveaux habitants venus pour son charme mélancolique, son calme verdoyant et sa qualité de vie.**

## Un peu d'histoire...

Si le site garde des traces d'installation humaine depuis la préhistoire, les premières apparitions du nom du village datent de 876 : « Vetus Molendinum » qualifiait un pré dans la forêt domaniale. Vieux-Moulin a été fondé par les moines Célestins autour du Mont Saint-Pierre, point culminant de la forêt. Ils firent creuser, au XVI<sup>ème</sup> siècle, sept étangs destinés à la production de poissons et

au trempage du chanvre pour les cordages de bateaux. Le chêne était également utilisé pour la construction de bateaux.

Les Vieux-Moulois et Vieux-Mouloises tiraient leurs revenus de l'exploitation de la forêt, de l'élevage, mais également de fours à verre aux XIV<sup>ème</sup> et XV<sup>ème</sup> siècles. Plus tard, Napoléon III et son épouse Eugénie de Montijo participaient à des chasses

dans la forêt de Compiègne. Eugénie fit construire à Vieux-Moulin, par l'architecte Grisart en 1860-61, également architecte du château de Compiègne, un pavillon de chasse au bord des étangs. Le couple impérial fit également reconstruire l'église Saint-Mellon, détruite par un incendie : l'architecture particulière du porche et du clocher mérite le détour.

## Aujourd'hui,

Près de 650 Vieux-Moulinois habitent un village dont les maisons montrent qu'il est situé à la croisée de deux régions. Les plus anciennes, de pierre calcaire, avec pignons à redans, dits aussi à saut de moineau ou encore en escalier, sont typiques du Soissonnais. Les demeures bourgeoises appareillées de briques d'un style plus compiégnais, restées en place malgré les ravages des deux guerres mondiales, complètent le tableau.

Attirant toujours les touristes, Vieux-Moulin reste un village dynamique. Son école, qui accueille 70 élèves, est la preuve que le village s'est beaucoup rajeuni pendant les vingt dernières années, notamment grâce à la création d'un lotissement. La Mairie a ouvert une agence postale, qui offre ses services au public 6 jours sur 7. Un magasin multi-services a ouvert tout récemment, proposant aux clients pain, épicerie, traiteur, boucherie, charcuterie, journaux

et un coin bar-brasserie-restauration rapide. Trois auberges, quelques artisans et une entreprise de bâtiment comptant 25 salariés complètent le tissu économique.

Plusieurs projets



L'église Saint-Mellon



Saint-Pierre-en-Chastres

d'installations de sociétés privées sont actuellement à l'étude ; elles viendront renforcer l'activité du Compiégnais. Le parc Grimp'à l'arb s'est implanté aux étangs Saint-Pierre pour les amateurs de sensations fortes dans les cimes des plus hauts chênes. A noter aussi le superbe réseau de pistes cyclables aménagé par l'Agglomération de la Région de Compiègne qui sillonne la forêt domaniale.

## Des projets

« Nous travaillons sur le long terme avec le réaménagement du centre-bourg. Nous souhaitons ainsi créer une dynamique de rencontre et de vie entre les habitants. L'occasion nous sera donnée en même temps de restaurer et mettre en valeur notre patrimoine qui fait l'attrait touristique de Vieux-Moulin », explique Patrick Lesne. « Le projet le plus important et le plus attendu reste la réhabilitation de nos écoles. L'école maternelle, construite dans les années 60 pour scolariser les enfants de 5 et 6 ans, ne répond plus du tout aux besoins actuels et aurait besoin d'être entièrement reconstruite. L'école primaire aussi doit être impérativement réhabilitée, car les effectifs ne font que croître depuis 25 ans. L'autre grand chantier sera la poursuite des travaux de réfection des voiries et des trottoirs. Et enfin la mise en place d'un site Internet permettra à tous nos concitoyens et internautes de trouver un maximum de données à la fois locales et intercommunales. L'ARC pourra sûrement nous aider à réaliser ces projets. »

## Quelques anecdotes pour Vieux-Moulin

Au début du siècle, la gare de Vieux-Moulin reçut plusieurs fois l'appellation de « plus jolie gare de France ».

Abondamment fleurie par la garde-barrière, elle accueillait joyeusement, déjà, les touristes venus trouver le calme de la forêt. Ils y descendaient en nombre faisant halte plus ou moins longtemps dans les hôtels restaurants de Vieux-Moulin, avant de se rendre pour certains aux thermes de Pierrefonds. L'ancienne gare est devenue une maison forestière.



La Mairie



## Patrick Lesne

Ayant vécu dans le Compiégnais depuis son enfance, Patrick Lesne installe sa famille à Vieux-Moulin, dans le tout

nouveau lotissement, en 1983.

Il est responsable d'un service Hygiène et Sécurité d'une ville de l'Oise. Elu au conseil municipal depuis 1995 et Maire depuis 2001, il affirme « J'aime faire des choses pour les autres, amener ma contribution à l'évolution générale, c'est cela ma plus grande fierté, car c'est un sacerdoce : on ne fait pas ça pour l'argent ! ».

Délégué au Conseil d'Agglomération : Patrick Lesne, Maire.

Délégués suppléants :

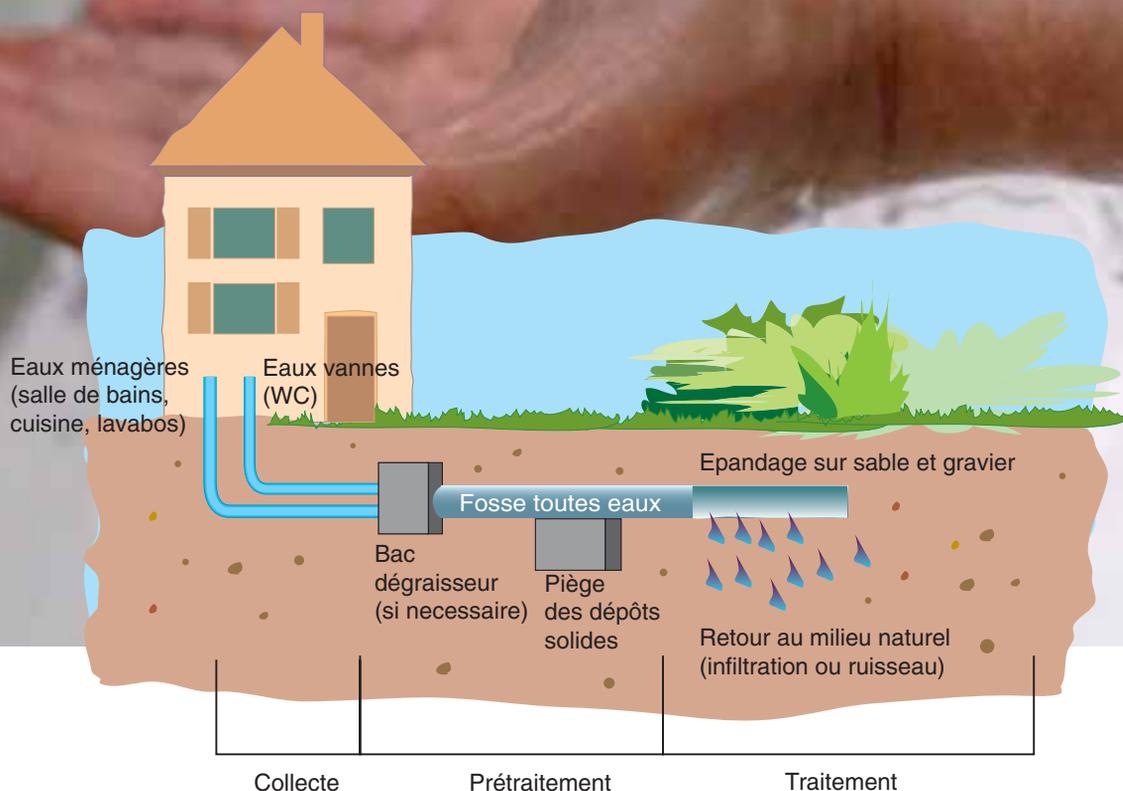
Jacques Clément, Maire-adjoint et Bertrand Gilbergue, Maire-adjoint.

## Les équipements réalisés par l'intercommunalité à Vieux-Moulin

- L'assainissement de la commune
- Un terrain sportif de proximité
- Allotit, service de transport à la demande
- Participation financière à l'embellissement et la sauvegarde du patrimoine



# Assainissement pour tous



Fotolia - Hsandler

**Chaque jour, vous utilisez de l'eau pour la vaisselle, la douche, la lessive, les WC...**

**Après usage, ces eaux polluées, appelées eaux usées domestiques, doivent être épurées avant d'être rejetées dans le milieu naturel.**

La plupart des habitations de l'ARC sont raccordées ou raccordables au réseau d'assainissement collectif. Dans certains cas (maisons isolées ou éloignées du réseau, ou impossibilités techniques), il appartient au propriétaire de prévoir une installation d'assainissement non collectif en bon état de fonctionnement.

La loi sur l'eau du 3 janvier 1992 a imposé aux communes et aux groupements de communes de créer à partir de 2006 un SPANC, ou Service Public d'Assainissement Non Collectif. Les habitants de l'ARC qui ne peuvent pas se raccorder au réseau d'assainissement collectif peuvent donc s'adresser à l'ARC pour tous renseignements ou précisions.

## Une technique efficace

L'assainissement non collectif vous garantit un confort identique à celui de

l'assainissement collectif. Il permet une bonne élimination de la pollution à un coût acceptable. Vous contribuez également à protéger les cours d'eau et les nappes phréatiques.

## Les étapes de l'assainissement non collectif

Les eaux usées sont d'abord collectées dans votre maison. Elles sont ensuite dirigées vers une fosse qui assure leur prétraitement. Elles sont ensuite traitées puis généralement dispersées par écoulement dans le milieu naturel, soit par infiltration, soit par rejet dans un fossé.

## L'entretien de l'installation

Une installation d'assainissement non collectif n'exige pas de modifications de vos habitudes : vous pouvez utiliser vos produits ménagers habituels.

Une vérification et un entretien réguliers sont nécessaires. La fosse toutes eaux doit notamment être vidangée par une entreprise spécialisée. Pour une utilisation normale les vidanges pourront être faites tous les 4 ans. Les équipements complémentaires (bacs à graisse et préfiltres) nécessitent également un entretien et des vérifications réguliers.

## Comment faire ?

Vous souhaitez savoir si vous êtes connectable au réseau ou si vous devez avoir un système d'assainissement individuel ?

Vous devez mettre votre installation aux normes ? Vous avez besoin de conseils ou de renseignements ?

Contactez le Service Public d'Assainissement Non Collectif de l'ARC : 03 44 40 76 37

24 mars au 21 avril

**Compiègne**

Exposition de peinture  
Antonio Berrocal  
Espace Jean Legendre – Entrée libre

31 mars au 11 avril

**Compiègne**

Festival les Composites 2006  
9<sup>ème</sup> édition  
Espace Jean Legendre

31 mars au 11 avril

**Compiègne**



© Alis

10 vagues actions de l'âme  
Exposition  
Compagnie ALIS  
Espace Jean Legendre – Entrée libre

1<sup>er</sup> au 15 avril

**Margny**



Sous le soleil des Indiens  
Exposition pédagogique,  
culturelle et artisanale  
Médiathèque  
Jean Moulin

1<sup>er</sup> au 29 avril

**Margny**

Pérou magique  
Exposition photo abondant histoire, légendes  
et culture du pays  
Animation, atelier de création avec un artiste  
péruvien  
Médiathèque Jean Moulin

2 avril

**Armancourt**

Brocante Place des Treilles  
De 8h00 à 18h00

2 avril

**Clairoix**

Danse de Salon  
Salle polyvalente

4 avril

**Compiègne**

Roller night  
Randonnée gratuite et ouverte à tous  
dans les rues de Compiègne

6 au 9 avril

**Compiègne**

14<sup>ème</sup> édition du Concours Complet  
International  
Terrain du grand parc

7 avril

**Compiègne**

Erection  
Danse – arts numériques  
Compagnie Dernière Minute  
Espace Jean Legendre - 20h45

8 avril

**Compiègne**

Village Paris-Roubaix – Place du Château  
Grand prix de la ville de Compiègne  
Centre-Ville

9 avril

**Compiègne**

Départ du Paris-Roubaix  
Place du Château

11 avril

**Compiègne**

Convergence 1.0  
Musique et jonglerie - Compagnie Adrien M  
Espace Jean Legendre - 20h45

13 avril

**Compiègne**

Touche  
Théâtre - musique - Compagnie Teatro di Fabio  
Espace Jean Legendre - 20h45

13 avril

**Margny**



Nouvelles  
sud-américaines  
Spectacle d'après  
le recueil de  
nouvelles  
"Voyage au cœur des  
femmes  
latino-américaines"  
Salle municipale -

place de la République - 20h45  
Tarifs de 7 à 11 €

16 avril

**Clairoix**

Chasse aux œufs

16 avril

**Compiègne**

Fête des œufs de Pâques

17 avril

**Clairoix**

Tir à l'oiseau  
Pas de tir des Archers

23 avril

**Choisy-au-Bac**

Brocante

24 avril

**Margny**

Journée de la Déportation

29-30 avril et 1<sup>er</sup> mai

**Compiègne**

Grand prix Poneys  
Terrain du Grand Parc

30 avril

**Clairoix**

Championnat de Picardie de bicross

30 avril

**Compiègne**

Couronnement de la Reine du Muguet  
Place du Château

1<sup>er</sup> mai

**Compiègne**

Fête du Muguet  
et défilé  
du 1<sup>er</sup> Mai  
Centre ville



1<sup>er</sup> mai

**Margny**

Remise des médailles  
du travail

1<sup>er</sup> mai

**Janville**

Brocante

1<sup>er</sup> mai

**Choisy-au-Bac**

Randonnée du Muguet (Association ACCB)

2 mai

**Compiègne**

Le Panam'Brass  
Musique - Les Musicales de Compiègne  
Espace Jean Legendre - 20h45

2 mai au 24 juin

**Compiègne**

Photographies - Adriana Vattel  
Le petit chaperon rouge du Londeau  
Espace Jean Legendre – Entrée libre

**3 mai**  
**Compiègne**

Bouche bée



©Patrick Fabre- Vincent Daubin

Conte, (dès 7 ans)  
Compagnie Caracol  
Espace Jean Legendre - 16h

**du 3 mai au 6 juin**

**Compiègne**

Exposition "Dialogue avec le feu"  
Estampes  
Espace Jean Legendre - Entrée libre

**5 mai**  
**Clairoix**

Marché aux fleurs  
Ecole de Clairoix

**6 au 27 mai**

**Margny**

Exposition sur Benjamin Franklin  
à l'occasion du tricentenaire  
de sa naissance  
Médiathèque Jean Moulin

**8 mai**  
**Bienville**

Commémoration du 8 mai 1945

**8 mai**  
**Margny**

Fête de Jeanne d'Arc à l'école  
Ferdinand Buisson  
Dépôt de gerbe à la Mairie

**9 mai**

**Compiègne**

Collection particulière  
Chanson-théâtre  
De et par François Morel  
Espace Jean Legendre  
20h45



**20 au 31 mai - Compiègne**

Ouverture du Jardin des Roses - Parc du Château

**21 mai**  
**Armancourt**

Randonnée pédestre  
Départ à 9h

**21 mai**  
**Bienville**

Brocante, fête foraine, animations  
(exposition de voitures anciennes)

**22 mai**  
**Bienville**

Fête foraine

**23 mai**  
**Compiègne**

Tout Buffo  
Humour  
De et par Howard Buten  
Espace Jean Legendre - 20h45

**27 mai**  
**Compiègne**

Brocante de nuit  
Pelouse du quartier Pompidou

**27 mai**  
**Compiègne**

Etuville, 8<sup>ème</sup> édition du Gala de l'U.T.C.  
Centre Benjamin Franklin

**27 et 28 mai**  
**Compiègne**

17<sup>ème</sup> édition de la Foire aux  
Fromages et aux Vins  
Parvis de la Place Saint-Jacques



© Crapule

**27 au 31 mai**  
**Compiègne**

Festupic (Festival de Théâtre  
et de Musique) - Parc Songeons  
et Espace Jean Legendre



**Contacts et renseignements**

- Mairie d'Armancourt :  
**03 44 83 43 07**
- Mairie de Bienville :  
**03 44 83 21 50**
- Mairie de Choisy-au-Bac :  
**03 44 85 33 00**
- Mairie de Clairoix  
**03 44 83 29 11**
- Mairie de Compiègne :  
**03 44 40 72 00**
- Mairie de Janville :  
**03 44 76 01 40**
- Mairie de Margny-lès-Compiègne :  
**03 44 90 73 00**
- Espace Jean Legendre - Compiègne :  
**03 44 92 76 76**
- Médiathèque Jean Moulin  
Margny-lès-Compiègne :  
**03 44 36 31 55**



ARC infos est une publication de  
l'Agglomération de la Région de  
Compiègne  
Hôtel de Ville - BP 10007  
60321 Compiègne cedex  
Tél. 03 44 40 76 00  
www.agglo-compiegne.fr  
Co-directeurs de la publication :  
Philippe Marini  
Eric de Valroger  
Rédaction : Service Communication  
Illustrations : Jean-Pierre Gilson -  
Sidonie production - ARC - Mairies de  
Compiègne et Margny-lès-Compiègne  
Conception et réalisation : Agence MP  
ISSN : 1776 - 1557

